

RELATIONS INTER-ENTREPRISES ET COMPTE PRORATA

Public

Chargés d'affaires
Directeurs travaux
Conducteurs de travaux
Services juridiques
Autres

Pré requis

Validé avec le client

Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite

Satisfaction des stagiaires > 90%
Atteinte des objectifs pédagogiques > 85%

Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

Durée

1 jour (7 heures)

SESSION	DATE	TARIF
PARIS	21/01/2025	750 € HT *
A DISTANCE	13/03/2025	440 € HT
PARIS	10/09/2025	750 € HT *
A DISTANCE	09/10/2025	440 € HT
Autres Régions	Nous consulter	750 € HT *

*** 600 € HT à partir de 3 inscriptions**

Contact référent handicap :

Jean-Charles DU BELLAY : 01.40.69.52.75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :

infos@btpserv.com – 01 40 69 58 89

Objectifs

Pallier les insuffisances résultant des CCAG et des CCAP travaux

Gérer la répartition des responsabilités en cas de dégradation en cours de chantier

Gérer les dépenses et y faire participer les intervenants concernés

Contenu

Donner un cadre contractuel aux relations entre corps d'état différents

- Identifier les intervenants impliqués
- Gérer l'absence des liens de droit entre intervenants

Compte inter-entreprises

- Différenciation avec le compte prorata
- Cas des relations en corps d'état séparés
- Imputations aux sous-traitants
- L'arbitrage des dépenses litigieuses
- Convention inter-entreprises acceptée par la maîtrise d'œuvre

Compte prorata

- Nature des dépenses pouvant y être imputées
- Contenu de la norme AFNOR P03-001
- Adaptations de la norme en cas de sous-traitance et de co-traitance
- Convention de gestion du compte prorata

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports PowerPoint
- Annexes...

FC11/2025